

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE EXTRAORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 18 décembre 2024 à 18h30 à la Mairie située au 167 route 204 à Sainte-Justine à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Doris Gilbert
Siège #6 - Linda Gosselin

Est/sont absents à cette séance :

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 16 décembre 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

233-12-24

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - Programme PRIMEAU - convention d'aide financière
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Gosselin,
Il est résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

234-12-24

4 - Programme PRIMEAU - convention d'aide financière

Il est proposé par André Ferland,

Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise monsieur le maire Christian Chabot à signer la convention d'aide financière relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 - Renouvellement de conduites d'eau du Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

235-12-24

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay,

Et résolu à l'unanimité:

QUE cette séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉE

GREFFIER-TRÉSORIER

PRÉSIDENT